

# La situation économique locale préoccupe les élus

Au cours de la réunion du conseil intercommunautaire Centre-Mauges, de jeudi soir, les élus ont fait part de leur préoccupation sur la situation économique de deux entreprises. À Bégrolles-en-Mauges, suite à l'incendie qui a ravagé les bâtiments de la société Cousin Tessier, les élus locaux ont signalé qu'ils en sauront davantage à partir du 7 décembre. Plus préoccupant encore et pour d'autres raisons, la situation fragile de la Fimec au Pin-en-Mauges.

Le maire Christian Plard souligne : « **Les conditions de travail sont difficiles dans la mesure où il n'y a plus de clients (NDRL/les commandes ont chuté de 80 %). L'administrateur judiciaire du groupe mettra en vente trois sites dont celui de la Fimec à partir de janvier 2010. Nous espérons une reprise mais reprise n'empêche pas toujours déménagement !** ».

Rappelons que la Fimec emploie aujourd'hui 190 salariés. Gérard

Chevalier, président de la communauté de communes Centre-Mauges traduit la situation comme « **un beau gâchis de ce groupe leader mondial dans son domaine** ».

On voit là une illustration d'une stratégie de grand groupe qui s'avère catastrophique sur les pôles d'excellence. Toujours dans le chapitre économique, Gérard Chevalier a fait le point sur la Cour de création, pôle d'excellence rurale, qui accueillait jeudi, l'Observatoire du monde de

l'enfant (Lire OF du 27 novembre). « **Cet outil est un atout exceptionnel pour notre région... Les jeunes créateurs présents lors de la rencontre ont été époustouflés par la qualité et la grandeur des locaux** ». Cela dit, un souci de financement s'est greffé. La préfecture a omis de prévenir qu'une circulaire n'autorisait plus l'association de fonds européens Feder et ceux de la FNADT. Pour l'instant, il manque donc 300 000 € qu'espère bien récupérer le président. Affaire à suivre.